Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.28 — TELEPHONE

Contre les petits

Nous n'en finirions pas s'il fallait relever toutes les phrases audacieuses prononcées par MM. Gilbert Sayet et Chatteleyn, pour tromper le public sur leurs sentiments envers les contribuables et la classe ouvrière, pour se faire considérer comme des administrateurs habiles alors qu'ils ne sont que de vulgaires « gâche-tout ».

Répondant au citoyen Bailleul, le ministre des finances de M. Motte s'écriait d'un ton tragique :

« Vous dites aussi que nous n'avons rien fait pour les petits, mais tous les travaux que nous avons entrepris, à quoi servent-ils, sinon aux petits contribuables, aux cabaretiers, boulangers, charcutiers, etc. ? Les 300 à 400 ouvriers qui vont être occupés à l'Hôtel-de-Ville nourriront des 3 à 400 familles qui feront vivre autour d'elles les petits commerçants. Et de même des autres travaux. Je m'étonne que vous, Monsieur Bailleul, qui vous prétendez un défenseur des ouvriers, vous protestez contre des travaux qui vont donner du pain à tant de familles ouvrières ».

La pose était magnifique, le débit convenable. Malheureusement, les arguments ne valaient rien et l'adjoint manqua complètement son effet.

Ainsi, ces messieurs de la majorité estiment qu'ils auront fait beaucoup pour les petits le jour où le Palais municipal sera construit lorsque la Salle d'exposition sera édifiée.

Nous y emploierons trois à quatre cents ouvriers déclarait pompeusement M. Sayet, qui nourriront trois à quatre cents familles qui feront vivre autour d'elles les petits commerçants.

Très bien, mais était-il nécessaire d'entamer des travaux aussi inutiles que coûteux pour donner du travail à ces ouvriers.

M. Sayet nous donnait un jour une idée de ce qu'est la ville de Roubaix au point de vue de la salubrité, il traçait en plein conseil municipal, un tableau peu flatteur de certaines rues où le service de la salubrité ne s'exerce pas ou s'exerce imparfaitement, où l'écoulement des eaux n'est assuré par aucun aqueduc, rues boueuses, sans chaussée, où fil d'eau, où les ordures ménagères s'amoncellent et se putréfient, rues dans lesquelles plus de dix mille habitants, tous ouvriers, c'est-à-dire un douzième de la population vivent durant toute l'année, au mépris des maladies et de la mort.

A ces rues, il peut ajouter presque toutes les autres, il n'en existe peut-être pas une dans laquelle on ne trouverait pas des travaux à faire, travaux utiles, travaux d'assainissement, c'est-à-dire travaux absolument nécessaires.

On eut pu y employer les trois à quatre cents ouvriers qui construiront l'inutile Palais municipal ; ils auraient nourri leurs trois à quatre cents familles et fait vivre autour d'elles les petits commerçants.

Voilà ce que disait Bailleul, voilà ce que nous avons dit souvent ici même.

Nous protestons contre vos travaux parce qu'ils n'étaient pas nécessaires pour donner du pain aux familles ouvrières dont parle le ministre des finances, et parce que, d'un autre côté, ces travaux risquent de nécessiter une notable augmentation des patentes qui grèvent chaque année, beaucoup plus lourdement les petits commerçants roubaisiens.

— R. L.

CHUTE DANS L'ESCALIER

Mlle Marie Mouche, âgée de 37 ans, journalière, demeurant chez M. Vermersch, 72, rue de l'Epeule est tombée dans l'escalier de la maison, dimanche vers deux heures du matin.

Mlle Mouche fut relevée par le patron de la maison, pendant que M. le docteur Lepers, mandé en toute hâte, venait lui donner des soins. Le praticien ayant constaté une fracture du genou droit l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

INDELICAT EMPLOYE

Depuis un certain temps, M. Louis Willem, fabricant rue de l'Hospice, 16, s'apercevait que des coupons de tissus disparaissaient de sa maison de commerce.

Il ne tarda pas à soupçonner un de ses employés et établit une surveillance des plus actives.

C'est ainsi qu'il arriva à se convaincre qu'il ne s'était pas trompé dans ses soupçons et que c'était bien Hubert Delie, dit Albert, un de ses employés, âgé de 32 ans, demeurant rue de la Redoute, 121, qui lui dérobait ses coupons.

Il porta aussitôt plainte au commissaire du 1er arrondissement qui fit arrêter l'infidèle employé.

Celui-ci, au cours d'un long interrogatoire, finit par avouer que depuis deux ans il estampait son patron, enlevant le plus souvent possible des coupons qu'il transportait à son domicile pour les revendre ensuite.

Presque chaque soir il emportait de la marchandise en sortant. On peut juger par là de l'importance des détournements au sujet desquels M. Louis Willem a cru devoir porter plainte.

Hubert Délie a été écroué au violon du 1er arrondissement.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui même pour être interrogé par le juge d'instruction, auquel il apprendra la façon de faire passer des coupons d'une maison dans une autre, sans que personne ne puisse s'en apercevoir.

POUR LILLE

Daniel Bataille, le jeune peintre qui est soupçonné d'avoir tiré un coup de revolver sur Mme Libyn, sera conduit à Lille aujourd'hui.

CE QUE L'ON TROUVE

Mlle Jeanne Lemaire, demeurant rue du Tilleul, 34, a trouvé, boulevard Gambetta, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent et des photographies.

— M. Auguste Paris, demeurant rue et cour Jacquard, 5, a trouvé rue Jemmapes, une casquette.

La Typhoïde

On a l'habitude, lorsque se déclare la typhoïde dans un des quartiers d'une ville, d'avertir les habitants d'avoir à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter d'être atteints par cette terrible maladie. On prend aussi les mesures nécessaires pour que le fléau ne se propage pas.

Or, nous avons la typhoïde à Roubaix depuis un certain temps. Six personnes de la même famille sont atteintes, l'une d'elles est morte, deux domestiques ont été transportées à l'hôpital ; une cuisinière et une femme de chambre. L'administration municipale doit le savoir ; il est impossible que le bureau d'hygiène n'ait pas eu vent de la chose, puisqu'il y a eu mort d'homme.

Le 21 juin dernier, mourait en effet, un jeune homme âgé de 21 ans, appartenant à la haute aristocratie commerciale et industrielle de notre ville.

Ses funérailles furent grandioses, mais les invités avaient été priés de ne pas approcher de la maison mortuaire. La réunion devait avoir lieu à l'église.

Notre attention fut vivement éveillée par l'avis insérée dans un journal local. Nous fîmes une enquête discrète dans le quartier et nous apprîmes que ce jeune homme était mort de la fièvre typhoïde, que plusieurs personnes de la famille étaient atteintes du même mal et que l'on avait évacué deux femmes sur l'hôpital.

Il y a d'ordinaire des mesures à prendre en présence de maladies aussi terribles. Ont-elles été prises ?

C'est la question que nous posons, vu le mystère fait autour de cette famille malade.

Si l'on avait eu affaire à des ouvriers, il y a longtemps déjà que toutes les mesures eussent été prises, il y a longtemps aussi qu'on eut dénoncé le fléau qui, au surplus, menace d'autant plus nos concitoyens que la ville est plus malsaine.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du Teint Victor VAISSIER

SUCCES DE LA « ROUBAISIENNE »

Notre vaillante société de gymnastique a obtenu un brillant succès au concours de gymnastique de Calais. Une dépêche que nous recevons, nous apprend qu'elle a obtenu la Couronne de Laurier, c'est-à-dire la plus haute récompense du concours. Les autres résultats seront connus demain.

Nous espérons que la « Roubaisienne » récolteta encore de nombreux prix pendant ce concours, mais nous tenons à la féliciter de la récompense qu'elle a obtenue hier dimanche.

MOUVEMENT SOCIAL

Chambre syndicale des ouvriers maçons, plafonneurs et terrassiers de Roubaix et environs. — La chambre syndicale invite tous les ouvriers syndiqués et non syndiqués (section des plafonneurs), à une réunion extraordinaire qui aura lieu jeudi prochain 4 juillet, à huit heures du soir, au local habituel, rue Beaurewaert, 138.

Ordre du jour : Admission de nouveaux adhérents. — Questions importantes à traiter au sujet de la corporation des plafonneurs. Présence indispensable de tous les ouvriers de la corporation.

Fédération du Bâtiment. — La réunion du Conseil fédéral aura lieu au siège du syndicat, aujourd'hui lundi 1er juillet, à six heures du soir.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Voici le mouvement de la semaine du 24 au 29 juin 1907 : Soies : 161 kilos. — Laines peignées : 178,099 kilos. — Laines filées : 57,780 kilos. — Laines diverses et pelusses : 20,686 kilos. — Cotons : 53,202 kilos. — Total : 309,928 kilos.

Marché à terme : néant. — Conditionnement : 820 1/2 opérations. — Titrage : 404 opérations. — Décreusage : 37 opérations.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 juin 1907

Naissances. — Mayot Simonne, rue du Tilleul, 265. — Decierco Elodie, rue des Anges, 128. — Vanderbecken Elodie, rue d'Espagne, 27.

Publications de mariages. — Entre : Georges Deryckère, peigneron, rue Newton, 21, et Emilie Lilbrecht, rattacheuse, rue de la Conférence, cour Platel, 6. — Victor Drouet, cintreur en bois, rue d'Arcole, cour Joye, 28, et Gabrielle Vandenhaule, cannetière, rue Fresnoy, cour Vierlinck, 3 — Ernest Blas, dégorgeur, rue Turgot, 110, et Léonie Blomme, lessiveuse, rue Turgot. — Victor Lepoutre, teinturier, rue de l'Ouest, cour Maréchal, 2, et Germaine Dujardin, journalière, rue Fresnoy, 117. — Henri Bayart, tisserand à Wattrelos, et Palmyre Leurix, piquûrière, rue d'Avelghem, 85. — Charles Sturbaut, rattacheur, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 5, et Marguerite Thomas, servante, rue de Bayal, 27. — César Proof, apprêteur, rue de la Chaussée, 46, et Florence Veinman, lisseuse, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 3. — Pierre Gilman, domestique, rue Saint-Maurice, 44, et Laurente Collier, soigneuse, rue de Mouvaux, cour Louis-Frère, 16. — Pal Evrard, mouleur en fer, rue Lacroix, cour Delannoy, et Palmyre Rousset, cannetteuse, même adresse. — Charles Delannoy, calesier-comptable à Douai, et Cécile Willot, sans profession, Grande-Rue, 188. — Arthur Ocman, fileur, rue Blanchemaille, cour Joye, 9, et Rosalie Debrile, soigneuse, rue Fontenoy, 156. — Firmin Provincial, maçon, rue Ross-Bonheur, 10, et Marie Lucet, rattacheuse, rue de Lannoy, cour Borgies, 12 — Lucien Langeraert, sous-officier au 84e de ligne, à Avesnes, et Eva Nigaize, sans profession, à Avesnes. — Louis Deschamps, soldat au 84e de lignes, à Landrecies, et Gabrielle Fichelle, sans profession, à Wazlers. — Antoine Duthilleul, dessinateur en tissus, rue d'Alma, 13, et Madeleine Bonamy, sans profession, à Neuilly-sur-Seine. — Emile Mestdagh, peintre à Roubaix, et Christine Debaere, rempailleuse de chaises à Lille. — Alexandre Loridant, magasinier à Wattrelos, et Hélène Boels, ménagère à Wattrelos. — Jules Hervé, domestique à Tourcoing, et Charlotte Ruelle, cuisinière à Roubaix. — Louis Porcheau, plafonneur à Lille, et Elisabeth Lauwerays, couturière à Lille. — Léonard Meulemans, apprêteur, rue d'Alma, 243, et Valentine Popelier, soigneuse, rue d'Alma, 239. — Jules Herbaut, chef de fabrication, boulevard de Strasbourg, 68, et Germaine Piessen, sans profession, rue Saint-Georges, 5. — Charles Wullaerts, maçon, rue Watt, 16, et Caroline Staes, trieuse, rue Watt. — Jules Simons, peigneur, rue de Tourcoing, et Léonie Verbeke, peigneuse, rue d'Alma, fort Frasez, 115. — Jean-Baptiste Nonque, tisserand, rue d'Alma, 167, et Alice Lefebvre, dévideuse, rue de la Chaussée, 5. — Emile Vlaeminck, apprêteur, rue Nabuchodonosor, cour Dupont, 1, et Julienne Samyn, tisserande, rue Casimir-Perier, 9.

Décès. — Souris Raymonde, 1 mois, rue de la Fose-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 32. — Pollet Armand, 60 ans, agent maritime, rue Richelieu, 39. — Carlier Juliette, 1 mois, rue Pierre-Dugardin, 8. — Vandenhove Auguste, 2 mois, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 23.

LUNDI 1er et jours suivants aux Galeries Lilloises, Réclame de Meubles de Jardin, Articles de voyage, Bains de Mer et Campagne

GAZETTE TOURQUENNOISE
BUREAUX: 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

UNE FILLETTE DANS LE CANAL

Dimanche soir, à quatre heures, une fillette de 10 ans, Marcelline Delcour, rue Pasteur, à Mouvaux, passait avec son petit frère le long du canal, près du Pont-Tourrant. Soudain elle se pencha le long du talus qui sépare le canal de la route et glissa à l'eau. Elle se débattit un instant et allait disparaître quand survint un sauveteur inattendu, M. Paul Chovaux, 57 ans, chocolatier, rue du Labyrinthe, cour Guédet, qui se jeta courageusement à l'eau tout habillé et fut assez heureux pour ramener la fillette et la ramener sur la berge. La petite Marcelline fut reconduite chez ses parents.

LES RODEURS ET LA GRILLE

Dimanche matin, à une heure, M. Emile Lezy, charretier, rue des Villas, cour Defrennes, fut réveillé par un bruit de pas. Il se leva en hâte, ouvrit sa fenêtre et aperçut quatre individus de mine suspecte qui tenaient un conciliabule le long d'une grille clôturant une maison appartenant à M. Defrennes, cabaretier, et sise à l'angle de la rue des Villas et du boulevard Descat. Un des rôdeurs venait de grimper sur le mur de la maison. Quand elle aperçut M. Lezy, la bande, surprise, prit la fuite. La grille avait été descellée sur une longueur de deux mètres. Les rôdeurs, dérangés au moment où ils allaient passer dans la propriété de M. Defrennes, n'avaient pu se livrer au cambriolage évidemment projeté.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 30 juin 190

Naissances. — Louis Terrier, rue du Beun-Pain, 150. — Fernande Taillez, rue de Mouvaux, 19. — Ernest Pieron, rue de la Cité, 98. - Marie Cousinne, rue de la Malcense, 210.

Décès. — Armand Poulain, 1 an, rue Avesnes, 48. — Adèle Leclercq, 78 ans, rue du Tilleul, 70.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

AVIS. — A l'occasion de la ducasse du quartier Saint-Pierre, permission générale de deux heures du matin a été accordée aux débits de la commune. Dimanche 30 juin courant et aujourd'hui lundi 1er juillet, il est permis de laisser jouer de la musique et de danser jusqu'à minuit seulement pendant ces deux jours.

DON. — Un anonyme a fait don à l'hospice de 25 bouteilles vin rouge destinées aux vieillards.

Lille

DUEL DE CARS

Un car M prend en écharpe un car et n'occasionne que des dégâts matériels heureusement.

Il ne se passe pas de jour, sans que nous n'ayons à relater un accident causé par nos tamponneurs.

Hier, dimanche, deux de ces derniers se sont donné le baiser Lamourette, il s'en fallut de peu que nous ayons à relater une véritable catastrophe, car seul, un malheureux hasard voulut que la rencontre se réduisit qu'à des dégâts matériels.

Il était deux heures environ, lorsque le car numéro 513 passait sur le boulevard de la Liberté, se dirigeant vers l'Esplanade.

A hauteur de la rue Nationale, il fut pris en écharpe par le car M, numéro 631 qui se dirigeait vers la Grand' Place.

On devine ce qui se produisit, si vite que le car M avait été plus grande, fait un choc très violent et une petite catastrophe, d'autant plus que le dimanche, les cars de Lambersart sont bondés de voyageurs.

La secousse fut assez forte cependant et les voyageurs bousculés assez violemment se sauvèrent de tous côtés.

L'émotion fut grande et peu de voyageurs voulurent remonter en voiture pour continuer leur route.

Cet accident occasionna un rassemblement assez nombreux.

Aucun accident de personne n'est heureusement à signaler. Les dégâts matériels sont assez importants.

CONCOURS DE BEBES

M. Piol, ce vieux monsieur pessimiste, doit se moquer de nous, quand il dit que ce fait plus d'enfants.

Il aurait dû être hier à Lille, à la Brasserie Beudaert. Son âme inquiète sur l'avenir du pays eut été rassurée.

Plus de deux cents bébés de trois mois à trois ans, roses, joufflus, babillant, comme heureux de montrer à Mesdames et Messieurs du jury, des chairs saines et potelées, ont défilé devant l'aréopage pour démontrer l'affirmation hasardée de M. le Sénateur.

Le jury était présidé par M. le docteur Carrière, entouré de Mmes la doctoresse Grimpet, Coole, Ghesquière, Moutonnet, sages-femmes, et de MM. Fribourg, médecin-major de 1re classe, représentant le général Lebon ; les docteurs Vermerch, Turgis, Dhôtel, Felhoen, de la goutte de lait de Roubaix ; Bernard dentiste, Evrard, secrétaire de la Ligue de protection de l'enfance.

La distribution des prix aura lieu dimanche prochain : un Livret de Caisse d'épargne de 50 francs ; deux Médailles d'argent et deux en bronze, offertes par la municipalité, et de nombreux diplômes, seront alloués aux lauréats.

TÉLÉGRAPHIE SANS FIL "MARCI"

Nos lecteurs sont invités à assister aux conférences gratuites et démonstrations avec instruments employés pour la télégraphie sans fil, qui auront lieu les lundi, mardi 2 et mercredi 3 juillet, au Kursaal, à 8 heures et demie précises du soir.

Entrée libre.

COCOTTE FAIT DES BETISES

Pour s'offrir l'illusion de l'opulence mener, pour quelques heures, la vie à grandes guides, MM. Julien Lenain, 20 ans, garçon de magasin, rue de Bouvines, 20 et Raoul Vandenbosche, 20 ans, rue Nationale 198, louèrent hier matin un cabriolet à l'Corniloret, façade de l'Esplanade.

On choisit, comme bien on pense, une voiture légère et le cheval fringant, puisque le cocher ! nos compagnons firent une promenade à travers la ville.

Ils décidèrent de s'arrêter, pour voir un ami au numéro 11 de la rue de Fives. Parmi des jeunes hommes, M. Vandenbosch avait déjà mis pied à terre quand soudain le cheval s'emballa.

A fond de train, l'attelage, zigzaguait, caracolant, affolant les passants, partait dans la direction de la rue de Paris.

Rue de Ban-de-Wedde, il renversa la charrette d'un marchand de sable, occupé à servir la pratique. M. Milleville, chestique de ce commerçant, demeurant rue de la Vendée, fut lui-même renversé et contusionné au point que l'on crut un instant devoir demander son admission à l'hôpital. Son état était heureusement moins grave qu'on ne l'avait supposé et le blessé put regagner son domicile.

Quant à l'attelage tamponneur, il n'avait pas borné là ses exploits, ni arrêté sa course.

Rue Saint-Nicaise, la voiture heurta la calandre de Mme veuve Watterlo, habitant rue de Paris.

Le cheval emballé, s'abattit. Mademoiselle, resté dans le véhicule fut précipitée sur le sol et la voiture accrocheuse mise en miettes.

La foule, comme on le pense, accourut, et l'on constata que si le cheval était légèrement blessé, le conducteur n'avait rien, qu'un peu d'émotion et de regrets d'avoir fait une promenade aussi mouvementée.

EMPLOYE

Je recherche jeune homme de 15 ans, ayant belle écriture pour apprendre à travailler dans bureau sérieux. Indiquer références, et adresser réponses, bureau du journal, à l'adresse de M. Gauthier. 970-4.

RETARD DE TRAIN

Par suite de travaux de réfection de la voie, sur la ligne de Lille à Paris le rapide qui doit entrer en gare de Lille, à 11 heures du matin, est arrivé hier dimanche avec 45 minutes de retard.

Premier tirage de la Fourite

C'est hier dimanche, qu'a eu lieu au siège de la société de Secours Mutuels des Anciens brigadiers, caporaux et militaires, passés de Lille et des communes suburbaines, 5, rue de l'Arc, le 1er tirage de la tombola « La Favorite ».

A cette occasion, un banquet intime a eu lieu auquel prenait part une quinzaine de convives, membres de la Société et invités.

Le repas fut marqué par une franche et cordiale gaîté.

Ces agapes fraternelles terminées, il a été procédé au tirage de la tombola.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le numéro 13594 de la série B gagne le lot de 500 francs en espèces.

2e, 100 fr., série C, 29549 ; 3e, 100 fr., série A 23692 ; 4e, 100 fr., série D 10392 ; 5e, 100 francs, série A 29062 ; 6e, 100 fr., série D 14925 ; 7e, une garniture de cheminée, série B 27651 ; 8e, un bronze, série C 26831 ; 9e, une peinture sur toile 50 sur 40 (paysage) série C 1587 ; 10e, une pendule, série B 8459 ; 11e, une lampe à pied avec son abat-jour, série A 5631 ; 12e, un sujet bronzé (La défense du Drapeau), série A 18602 ; 13e, une cave à liqueurs, série D 15352 ; 14e, un seau à glace poignée et couvert nickelés, série C 1572 ; 15e, un porte-bouquet, série A 13587 ; 16e, une belle paires de vases, série B 18784.

Les autres tirages auront lieu irrévocablement aux dates ci-après désignées : le 25 août 1907 ; 27 octobre 1907 ; 29 décembre 1907 ; 25 février 1907 et le 6e tirage sera annoncé par la voie de la presse.

LA TOMBOLA DES ORPHEONISTES

Le tirage de la tombola de cette société qui devait avoir lieu dimanche 30 juin, a été remis irrévocablement au 30 septembre prochain.

IMPRUDENCE D'ENFANTS

Une ménagère, Mme Castrique, demeurant rue du Transvaal, cour Lebargy, s'était absentée quelques instants samedi après-midi. Elle avait laissé à la maison son garçon âgé de 4 ans, sous la garde de sa fille aînée, âgée de huit ans.

A peine était-elle partie, que le bambin trompant la surveillance de sa sœur alla jouer sur l'escalier qui mène au premier étage.

Tout à coup, l'enfant fit un faux pas et dégringola l'escalier à la renverse.

Aux cris de l'enfant, des voisins accoururent et le relevèrent.

Le docteur Cavro, requis, lui donna des soins et après avoir constaté que dans sa chute l'enfant s'était fracturé le bras droit, le fit conduire et admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

LA QUINZAINE DE L'OUVRIERE

Une continuease, Mlle Bocquet, occupée à la filature Boutry, rue de Belle-Vue, avait placé son réticule dans un coin de l'atelier. Ce réticule renfermait une trentaine de francs, c'est-à-dire le montant de sa quinzaine.

Quand elle voulut le reprendre, elle constata, non sans grande émotion, que réticule et argent avaient disparu.

Ce fut toute en pleurs et par les chemins les plus rapides qu'elle alla porter plainte au commissaire du 8e arrondissement.

La police serait sur la piste du coupable.

PREPARATION MILITAIRE

Mercredi 3 juillet, à 8 heures et demie précises du soir, dans l'annexe du Grand Hôtel rue Faidherbe, une Conférence est organisée par le Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire de France.

Cette conférence, placée sous la présidence de M. le colonel de Lartigue, du 43e, aura pour sujet : « La Guerre de 1870 » et sera faite par M. le capitaine Bernache-Assolant, du 43e de ligne.

TOMBOLA DE L'ECOLE LITTRE

Liste des numéros gagnants de la tombola :

2064 — 3232 — 938 — 1748 — 3364 — 1170
1851 — 2171 — 541 — 2995 — 650 — 1799
1919 — 2179 — 3474 — 531 — 2004 — 2924
2044 — 2404 — 864 — 804 — 2219 — 562
2071 — 1649 — 1239 — 2792 — 3492 — 2290
3411 — 750

LE VELO DU TAILLEUR

Marcel Dumont, âgé de 15 ans et demi, de Bersœul, était venu en vélo hier matin à Lille, pour faire des courses, lorsque vers midi il entra dans le cabaret «Au Prophète», rue des Débris-St-Etienne, où il avait affaire, rue des Débris-St-Etienne, où il avait affaire. Malheureusement, il commit l'imprudence de laisser sa bicyclette, estimée 100 francs, contre la devanture du café.

Quand il voulut la reprendre quelques instants après, il constata avec amertume que son cheval d'acier était disparu.

Ce fut donc pédestrement qu'il alla porter plainte à la police, et regagner ensuite son domicile.

L'AMICALE MONGE

L'Association des Anciens Elèves de l'école Monge, pour célébrer la fête de l'Enseignement en l'honneur de Jules Ferry, a fait, dans la matinée d'hier, une ample distribution de gâteaux, chocolat et jouets aux élèves de cette école.

Une séance amusante, donnée par d'excellents artistes, a précédé cette distribution, et avait attiré beaucoup de monde.

Des applaudissement frénétiques ont montré aux artistes, combien ils avaient réussi à charmer l'auditoire.

Cette fête très réussie, qui fait honneur aux organisateurs, s'est terminée par le tirage d'une tombola qui comportait plus de quatre-vingt lots.

LES FETES DE FIVES-SAINT-MAURICE

A l'occasion des fêtes de ce quartier qui se continuent chaque dimanche, l'excellente musique du 43e de ligne, dont la renommée n'est plus à faire, a donné hier, à 8 heures du soir, dans le Jardin de Fives, un magnifique concert.

Les curieux, massés en grand nombre autour du kiosque n'ont pas ménagé leurs enthousiastes applaudissements aux musiciens.

A L'ASSOCIATION LITTRE

L'Association des Anciens Elèves de l'école Littré nous a fait assister hier dimanche, à une charmante Matinée de Familles, à l'occasion de l'anniversaire de l'Enseignement Laïque. La salle du Nouveau-Monde, rue Gambetta, 112, était archi-comble. Le programme était du reste très attrayant.

En quelques mots aimables, M. Jean Croisette, président de l'Association Littré, a remercié l'assistance d'être venue aussi nombreuse et il lui a présenté M. Dartus, sympathique conférencier et professeur à l'école Littré. A son tour M. Dartus a fait alors une très intéressante causerie et a captivé son auditoire par le charme de sa parole. Puis à l'issue de la Matinée a eu lieu le tirage de la tombola annuelle de l'école Littré. Nous publions ci-dessous les numéros gagnants.

Nous avons remarqué dans l'assistance plusieurs instituteurs et directeurs d'école, notamment M. Pierchens, directeur de l'école Littré, M. Ponchaux, instituteur et trésorier de l'Association Littré.

Tous se sont montrés charmés pour les quelques instants passés à la Matinée de Famille de l'Ecole Littré.

Théâtres, Fêtes et Concerts

A LILLE

BRASSERIE UNIVERSELLE. — (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand spectacle concert. Au programme : Les Sœurs Costa, duettistes mondaines, de la Scala ; Gillis Tobie, barriste du cirque d'hiver ; Geno de Haynin, comique grime de Ba-ta-Clan ; Gems, caricaturiste de l'Alhambra ; Paulette Lafontaine, romancière de l'Eldorado ; Lucie Marnell, chanteuse de genre.

Chaque représentation, deux grandes séances de cinématographe, l'Universel Cinéma, direction Bazin. Toutes dernières nouveautés.

M. Boucher informe le public que des matinées ont lieu tous les jours, de quatre à sept heures. — Entrée libre. — Dimanches et fêtes, entrée 0.50 centimes.

La Brasserie Universelle restera ouverte la saison d'été, avec la même troupe que la saison d'hiver.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

Valenciennes

A L'INSTRUCTION

Le nommé Flancain, inculpé d'attentat à la pudeur sur sa fille, à Anzin, est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation.

— François Lemaire, d'Odomez, prévenu de viol sur sa nièce, Berthe V..., a été confronté avec celle-ci.

La jeune fille ayant reconnu qu'elle avait donné son consentement aux actes reprochés à son oncle, l'affaire sera correctionnalisée.

CAMBRIOLAGE DE L'AVENUE DE SAINT-AMAND

L'enquête relative au cambriolage de la bijouterie Houlné continue activement.

Malheureusement, on n'a rien recueilli jusqu'à présent aucun nouvel indice permettant de trouver la piste des malfaiteurs.

La valeur des bijoux volés est un peu supérieure à ce que nous avions annoncé d'abord. Elle est exactement de 1157 francs.

CANTONS DE VALENCIENNES

ANZIN

LE VOL DE METAUX. — On a retrouvé dans un champ de seigle, derrière un bosquet appartenant à Florent Giard, des pièces de cuivre, provenant du vol de chez Marius Vilain.

L'enquête continue.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Samuël Jacquart. — Julia Menneveux. — Jean-Baptiste Payen. — André Labourlaux. — Jean Leclercq. — Elisabelle Bauduin. — Albert Lefebvre. — Joseph Carette.

Décès. — Marie Legrand, 11 ans, cité Locailliez. — Alfred Andriss, 55 ans, rue Verte. — François Patin, 79 ans, rue Carnot.

LE DERNIER DIMANCHE

Un vieillard de 70 ans, Drue Henri, ancien concierge de l'établissement Carion, se trouvait, vers 11 heures et demie du matin, à l' « aubette » des tramways.

Soudain, il tomba, la tête première, sur le plancher.

L'employé de service, M. Dubois, le releva, à l'aide d'un voyageur, et M. Solau, pharmacien, fut mandé.

Il ne put que constater le décès du pauvre vieux, qui avait succombé à une congestion.

Le corps a été ramené au domicile du défunt, rue de Saint-Amand.

CANTON DE CONDE

VIEUX-CONDE

PROCES-VERBAUX. — La gendarmerie de Condé a dressé procès-verbal à la femme Rémy, née Gossel, pour refus de circuler et outrages aux gendarmes.

— A la charge de Décourt Jérémie, pour circulation avec chien attelé dans des conditions non réglementaires, et à la charge de Degalez, entrepreneur de maçonnerie, propriétaire de la dite voiture et dudit chien.

Chronique Balnéaire

OSTENDE

Ostende commence à voir revenir vers elle les hôtes de marque. Parci ceux-ci, il convient de citer le Roi de Siam, qui est venu passer deux jours ici, en attendant le séjour plus important qu'il y fera au mois d'août. S. M. Chulalongkorn a mis cette courte visite à profit pour se rendre compte des améliorations remarquables apportées aux installations de notre ville, qu'il n'avait plus vue depuis sept ans. Et le Roi asiatique n'a pas tari d'éloges pour la Société des Bains de Mer et son habile directeur général M. G. Marquet, lequel a piloté notre hôte auguste au Kursaal, aux bains, etc. Le Roi de Siam est parti pour le Danemark vraiment enchanté de sa visite à Ostende : Quelle sera son impression, dès lors, lorsque en août prochain, il viendra assister à cette fête merveilleuse, fastueuse qui constitue notre pleine saison.

POUR ME RÉTABLIR
J'ai choisi les pilules Pink
ELLES M'ONT GUERI

La Nolphie, par Sarrazac, est une toute petite commune du département de la Dordogne. Cependant les pilules Pink y sont bien connues, puisqu'un de ses habitants, M. Marty François, nous écrivait :

« J'ai choisi comme remède préférable les pilules Pink. » Elles l'ont d'ailleurs parfaitement guéri.

J'ai été très éprouvé, écrivait M. Marty, par le retour du printemps. J'étais devenu très faible, je ne mangeais presque plus et cependant je souffrais pour le peu que je mangeais, de digestions pénibles. La nuit je dormais très mal et le matin j'étais tout courbaturé. J'étais presque à l'extrémité de mes forces. J'ai choisi comme remède préférable pour me rétablir, les pilules Pink dont j'avais bien souvent entendu faire l'éloge. Les pilules Pink m'ont, en effet, parfaitement rétabli ; j'ai retrouvé grâce à elles mon excellente santé d'autrefois. »

On parle favorablement des pilules Pink aussi bien dans les grandes villes que dans les bourgades les plus reculées ; l'exemple que nous venons de citer, pris entre mille, l'indique bien. Les pilules Pink sont un médicament populaire. Populaire, parce que les nombreuses guérisons qu'elles ont données les ont mises en faveur auprès du public, populaire, parce qu'elles guérissent rapidement, sûrement, la plupart des maladies communes, maladies dont au moins une personne dans chaque famille aura à souffrir dans l'année.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les maux d'estomac, la débilité nerveuse, migraines, sciatique, irrégularités des femmes, douleurs.

Les pilules Pink donnent du sang, régénèrent le sang et tonifient les nerfs. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Fr. 3,50 la boîte. Frs. 17,50 les 6 boîtes franco. 577-5

Colombophilie

A NŒUX-LES-MINES

CONCOURS DU 23 JUIN SUR BLOIS. — Société Colombophile « la Fraternelle » de Nœux-les-Mines, Fonds-de-Sains, siège chez M. Buchary Joseph. Lâcher à 5 heures du matin par le chef de gare. 1er prix, Beaussart A., vitesse 1,145 m. — 2e, Bienassis G. — 3e, Delattory. — 4e, Theillez. — 5e, Bienassis Ch. — 6e, Bienassis G. — 7e, Parisse. — 8e, Mouton. — 9e, Delattory. — 10e, Bienassis G. — 11e, Beaussart A., vitesse du dernier 1,083 m.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 28 juin 1907.

MARCHE A TERME

Sur les nouvelles plus favorables des trois grandes capitales européennes, Berlin, Londres et Paris, la semaine clôture en meilleure tendance.

Fermeté de la Rente Espagnole à 91.

Quant aux Chemins de la Péninsule, ils s'inscrivent en avance sensible.

Le Rio-Tinto, après avoir connu le cours de 2145 revient à 2080.

COMPTANT

Quoique les affaires ne soient pas plus abondantes qu'précédemment, une légère amélioration s'est cependant dessinée au parquet pendant la huitaine écoulée.

Ces meilleures dispositions se sont tout spécialement manifestées aux groupes où l'on s'occupe des actions de Banques et de Tramways.

On cote 225 en Tramways Liégeois. Les Tramways Liégeois ont été constitués le 2 décembre 1875.

Cette société détient un réseau de 23 kilomètres concédé pour 30 ans (fin 1934). Fondée au capital de 2 millions de francs en 4000 actions privilégiées ; il fut en outre créé 4000 actions de dividende. Les 4000 actions privilégiées ont été remboursées et remplacées par 4000 actions de jouissance.

En mai 1904, le capital fut représenté par 16.000 actions ordinaires sans valeur nominale et 3000 actions de jouissance. Douze mille actions ordinaires furent attribuées aux 4000 anciennes actions de dividende et 4000 aux 4000 actions de jouissance, et les 3000 de jouissance furent remises à la Société d'Entreprise Générale de Travaux.

Pour l'exécution de lignes nouvelles, il a été créé un emprunt de 3 millions en 6.000 obligations de 500 fr., 4 p. c., amortissables pour 1925.

Par décision de l'assemblée extraordinaire du 12 avril dernier, le capital est représenté par 35.000 actions ordinaires par la création de 17.500 actions nouvelles et 1.500 à échanger contre les 3.000 de jouissance.

Le dividende de 1906 a été fixé à 5 fr. par action ordinaire.

Pour les huit premiers mois de l'exercice courant, la Société des Tramways d'Alexandrie a encaissé une recette en majoration de 176.083 fr. 52.

A Iékaterinoslaw, la plus-value des huit premiers mois de l'exercice courant se chiffre à 114.049 fr. 89.

On ne relève aucune variation sensible de cours en actions de Banques.

Quant à la tenue des Valeurs sidérurgiques, elle est très irrégulière.

Tandis que l'action Alliance rétrograde de 774,50 à 758. Nicaise et Delcuve de 1620 à 1600, Angleur reste à 400, Athies à 1440, Aumetz-Lesparis progresse à 790 et Thy-le-Château à 2640.

Il paraît que le dividende qui sera distribué à l'action Athies sera de 70 fr. au lieu de 60 fr.

Pour Halauzy, la rémunération sera très probablement fixée à 60 fr. 65 contre 50 fr.

Quant au dividende de Musson, il vient d'être fixé à 75 fr. contre 55 fr. pour 1905-06.

Au compartiment où l'on s'occupe des Valeurs houillères, des plus-values alternent avec des moins-values.

Les résultats obtenus par la Société Minière et Industriel